

LE JOURNAL DU TRI



SPÉCIAL 10 ANS DE TRI

Bilan du service public d'élimination des déchets

En 2009, 2 108,94 T de déchets ont été collectés et traités !

Soit un budget de 349 458.92 € !

• Collecte sélective :	308.78 T	78 349.04 €
• Collecte des ordures ménagères :	952.11 T	189 982.91 €
• Déchèterie :	760.79 T	71 953.67 €
• Déchets verts :	87.26 T	6 539.90 €
• Autres dépenses du service :		2 633.40 €

(Achats, communication, compostage individuel)

Chaque année chaque habitant de la collectivité produit 473.85 kg de déchets qui seront traités et recyclés !
Le coût du service est d'environ 79.93 euros par habitant soit une augmentation de 0.54% par rapport à 2008.
Le coût de la tonne traitée ou collectée est resté pratiquement le même qu'en 2008 avec 168.69 euros la tonne. En 2009, le service est financé à 88,8 % par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Résultats 2009

de nos économies de matières premières et d'énergie

Grâce au geste de chacun, le recyclage du contenu des caissettes jaunes à permis d'économiser :

- 139 tonnes de roches et de minerais
- 194 tonnes de bois
- 12 tonnes de pétrole brut
- 5 tonnes de gaz naturel
- 1 417 m³ d'eau soit la consommation de 24 personnes
- La consommation annuelle en énergie de 175 personnes
- 129 tonnes d'équivalent CO₂

Résultats 2008

de nos performances de tri

La performance de tri correspond au poids recyclé par habitant et par an.

Si l'on compare nos performances de tri à celles des moyennes nationales pour le même type d'habitat, des efforts doivent encore être menés par chacun d'entre nous afin de pouvoir les rattraper !!

Kg/hab/an	Moyennes CCAB	Moyennes nationales
Emballages légers	12.8	17.0
Verre	34.3	49.7
Journaux	30.3	27.4

SOMMAIRE

Bilan du service	p. 1
Les DEEE et les autres déchets collectés en déchèterie	p. 2
Comment utiliser la déchèterie	
Rappel des règles à respecter	
La collecte du verre	p. 3
Info'tri	p. 4

Chiffres issus du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2009 (valeurs TTC et subventions incluses).

BILAN DE LA COLLECTE DES DEEE EN DÉCHÈTERIE



28 tonnes de DEEE collectés en 2009 grâce à vos apports !

Eco-Systèmes, éco-organisme agréé, partenaire de notre collecte

Depuis la création de la filière des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) en 2006, Eco-Systèmes a collecté en France 580 000 tonnes de DEEE, soit plus de 48 millions d'appareils, dont environ la moitié en 2009. Les volumes de collecte ont en effet continué à progresser fortement (+ 44% par rapport à 2008). Cette montée en puissance s'explique non seulement par une croissance de 14% des volumes collectés par les enseignes de distribution dans le cadre de la reprise « 1 pour 1 » en magasin, mais également par le développement rapide des partenariats avec les collectivités territoriales pour la mise en place d'une collecte sélective des DEEE dans les déchèteries. Le soutien financier obtenu par notre collectivité pour la mise en œuvre du service en 2009 s'élève à 566 euros soit à 0,02 euro le kg collecté.

Le service de collecte des DEEE est disponible en déchèterie d'Arthez-de-Béarn depuis l'année 2007. Les DEEE sont acheminés vers des sites de traitement appropriés pour y être dépollués puis recyclés. Le traitement de ces déchets permet d'obtenir des matières premières secondaires (ferraille, métaux non ferreux, plastique, verre, etc.) essentielles pour économiser les ressources de notre planète. Ainsi le traitement des DEEE collectés en 2009 sur la Communauté de communes a généré 22,1 tonnes de matières recyclées, qui pourront être réutilisées !



En collectant 28 tonnes de DEEE en 2009, soit l'équivalent de 6.52 kg par habitant et par an, la Communauté de communes d'Arthez-de-Béarn permet d'éviter l'émission de 16.7 tonnes de CO₂ par rapport à la production de métaux réalisée à partir de la matière vierge et participe à l'économie de 26 barils de pétrole brut !

Les tonnages réceptionnés en déchèterie ont augmenté de 38% entre 2008 et 2009.
Continuons !

BILAN DES AUTRES COLLECTES RÉALISÉES EN DÉCHÈTERIE !

Bilan des autres collectes réalisées en déchèterie !

Les bennes à déchets verts, encombrants, bois, ferrailles, cartons et gravats ont permis de collecter près de 721.75 tonnes de déchets en 2009 (soit 165 kg par habitant).

Les autres collectes proposées sur la déchèterie ont permis de récupérer :

- Textiles : 4.72 tonnes
- DMS ou Déchets Ménagers Spéciaux : 4,65 tonnes
- Batteries : 3,23 tonnes
- Huiles minérales : 1.67 tonnes
- Piles : 0.58 tonnes
- Huiles végétales : 0.54 tonnes
- DASRI ou Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux : depuis sa mise en œuvre, le service compte à présent 19 inscrits !



La fréquentation de la déchèterie vient de dépasser les 10 000 personnes par an contre 4421 personnes en 1997. Elle permet de collecter : près de 74.8 kg par usagers et par an ou près de 177.3 kg par habitant et par an !! C'est autant de déchets détournés de nos ordures ménagères vers une filière d'élimination ou de valorisation adaptée !

COMMENT UTILISER LA DÉCHÈTERIE ? RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER !

EN ARRIVANT A LA DECHETERIE, n'oubliez pas de vous présenter à l'agent d'accueil afin qu'il puisse noter votre provenance et vous donner les bonnes consignes au regard des déchets que vous apportez.

Ces derniers doivent en effet être triés, conditionnés et déposés selon les consignes données par l'agent de déchèterie et affichées. Dans le doute, n'hésitez pas à lui demander !

QUANTITES ACCEPTEES

Les apports des usagers sont limités à **2m³/semaine** et par personne.

Les déchets artisanaux et commerciaux similaires aux catégories autorisées en déchèterie, à l'exception des déchets ménagers spéciaux, sont tolérés à condition que les volumes livrés soient inférieurs à **0,5 m³** par jour et par personne.

DECHETS REFUSES

Les déchets tels que les déchets industriels, les ordures ménagères, les pneus, l'amiante, les souches d'arbres, les fosses toutes eaux, les bouteilles de gaz sont refusés.

LIMITATION DE L'ACCES

L'accès aux quais est limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25 mètres de PTAC inférieur à 3,5 tonnes (fourgonnettes).

Il sera toléré aux tracteurs avec remorques.

LA COLLECTE DU VERRE

La collecte du verre sur la Communauté de communes est majoritairement effectuée au porte à porte (82%, 116.20 T en 2009) grâce à la caisse de tri. Elle est aussi réalisée en apport volontaire (18%, 25.57 tonnes en 2009) à l'aide de 14 bornes à verre réparties sur le territoire. Toutes les communes hormis les communes de Lacadée et de Labeyrie disposent d'un conteneur à verre.

Le verre est recyclé en France depuis 1974. Son recyclage évite le rejet de plus de 2 millions de tonnes de déchets ménagers par an. 3,7 tonnes de verre sont produites chaque année en France,

dont 2 millions sont issues du verre recyclé.

(Chiffres issus du site <http://www.verre-avenir.fr>)

Premier maillon de la chaîne, c'est notre propre tri qui garantira les quantités et la qualité du verre qui sera recyclé.

100 % recyclable après usage, le verre d'emballage est trié, débarrassé de ses impuretés (colles, étiquettes, métaux) avant d'être broyé en poudre de calcin pour être recyclé dans les fours verriers où il servira à produire de nouveaux emballages en tous points identiques.



Déchèterie d'Arthez-de-Béarn
Z.A. Perrin

ACTUALITÉS

En 2011, la circulation d'entrée et de sortie sur la déchèterie sera inversée et un sixième quai permettra de faciliter l'accès aux bennes.

RISQUES ET COMPORTEMENTS

L'accès à la déchèterie, et notamment les opérations de déversement des déchets dans les conteneurs, les manœuvres automobiles, se font aux risques et périls des usagers. Il est important de respecter les règles de circulation établies sur le site.

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est interdit de :

- descendre dans les conteneurs
- récupérer des déchets (action de chiffonnage)

(Extraits du règlement intérieur consultable en déchèterie)



LE BON GESTE : FAIRE ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

Acceptés : tout contenant en verre : bouteilles, bocaux, pots et flacons

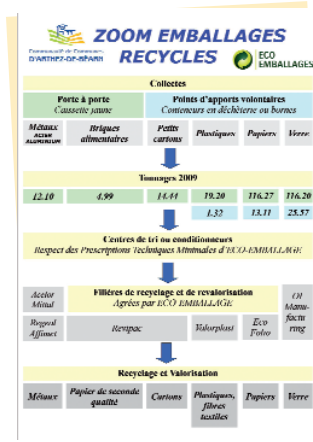
Exclus : porcelaine, faiences, grès, carrelage, pierre, graviers, ciment, bois, métaux. **Mais aussi** les verres spéciaux : verres armés, pare-brise, écrans de télévision, lampes, cristal, ampoules d'éclairage, vaisselle en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir, vitrocéramique

UN NOUVEL AFFICHAGE EN DÉCHÈTERIE !

INFO'FILÈRES 2009

TYPE DE DÉCHETS	QUANTITÉS tonnage 2009	DESTINATION
Restes de construction	452,40	Élimination
Restes de déchets verts	187,06	Compostage
Barrage à l'acrylique	74,00	Recyclage
Restes de cartons	68,00	Recyclage
Déchets de gravats	171,20	Élimination
Déchets de bois	77,43	Transformation et valorisation
Revolutions automobiles	1,42	Recyclage
Papiers	12,11	Recyclage
Déchets Électroniques (DEEE)	20,20	Compostage, traitement et recyclage
Lampes et tubes	0,00	Recyclage et valorisation
Matériaux végétaux	0,24	Travail de nettoyage, recyclage et valorisation
Polystyrène	1,22	Élimination, traitement et recyclage
Piles	0,30	Élimination, traitement et recyclage
Déchets Ménagers Spéciaux (DMS)	4,47	Élimination
Déchets de laine (DMS2)	0,01	Incinération
Tissiles	4,72	Élimination et recyclage
Chargeurs de téléphones	/	Travail de nettoyage et recyclage
Revolutions automobiles	/	Compostage et valorisation
Revolutions automobiles	/	Recyclage
Filtres à eau	/	Recyclage

Total des tonnages : 774,68 tonnes
Taux de valorisation : 60 %
Fréquentation annuelle : 10 367 personnes



Pour que chacun puisse suivre au mieux le devenir de ses déchets, une nouvelle vitrine d'affichage sera disponible en déchèterie à partir du 1^{er} janvier 2011. Vous pourrez de cette manière connaître les tonnages collectés annuellement et les filières d'élimination et de valorisation des déchets que vous déposez à la déchèterie ou dans votre caissette de tri.

De nouveaux panneaux signalétiques viendront aussi vous préciser comment déposer et trier vos DEEE selon les bacs à votre disposition.

INFOS TOURNÉES

- Samedis 25 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2011 : la **collecte des ordures ménagères** sur Arthez-de-Béarn est reportée aux vendredis précédents. **La déchèterie sera fermée.**
- Jeudis 2 juin 2011 (Ascension) et 14 juillet (Fête Nationale) : la **collecte des emballages** sur Argagnon est reportée au samedi suivant et la **collecte des ordures ménagères** sur Castillon, Doazon, Arnos, Boumourt, St-Médard, Casteide Candau, Hagetaubin, Lacadée et Labeyrie est reportée au samedi suivant.

CHANGEMENTS AU 1^{er} JANVIER 2011 !

À l'occasion du nouveau marché de collecte des déchets ménagers la collectivité a souhaité mettre en œuvre sur son territoire un service de fréquence pour la collecte des ordures ménagères. La commune d'Arthez-de-Béarn sera donc collectée une fois par semaine à partir du 1^{er} janvier 2011 pour ses ordures ménagères. Un courrier sera envoyé à l'ensemble des usagers concernés afin d'en préciser les modalités.

La fusion des **Communautés de communes de Lacq, Lagor, Monein et Arthez-de-Béarn** effective au 1^{er} janvier 2011 prévoit que la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » soit reprise par la **nouvelle collectivité créée. Votre nouvel interlocuteur sera donc la nouvelle Communauté de communes de Lacq au 05.59.60.03.46.** Il est à noter que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sera plus prélevée en tant que telle puisqu'elle sera directement intégrée aux taxes d'habitation, foncières bâti et non bâti.

DÉCHÈTERIE : HORAIRES D'HIVER

La déchèterie a adopté les horaires d'hiver depuis le changement d'heure : elle ouvre et ferme une demi-heure plus tôt qu'en période estivale pour les après-midi du lundi et du mercredi.

Lundi : 13h30-17h30
Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 9h00-13h00

Pour tout renseignement, contactez la nouvelle Communauté de communes de Lacq au 05 59.60.03.46



Imprimé
sur papier
100 % recyclé

Journal du tri
Communauté de Communes d'Arthez-de-Béarn
1, passage Barraill
64370 Arthez-de-Béarn

Directeur de la publication : Philippe GARCIA
Décembre 2010
Dépôt légal n° 96-36 du 12 juin 1996

Photos : Eco-Emballages, Eco-Systèmes, et Communauté de Communes d'Arthez de Béarn
Impression Imprimerie GERMAIN - MOURENIX - Tél. : 05 59 60 14 91 IMPRIM'VERT*